

A la Une

SAINTE-MARIE

Une nouvelle directrice au collège

mercredi 28.08.2013, 14:00



Le collège Sainte Marie a un nouveau chef d'établissement à temps plein : Nathalie Styns.

Jusqu'à présent, les collèges Notre Dame de Lourdes de Steenvoorde et Sainte Marie de Cassel partageaient leur chef d'établissement.

Le dernier en date, Jean-Luc Lambert, a accepté la direction du lycée technologique et professionnel Saint Martin de Roubaix. Il est remplacé par Nathalie Styns. A compter du premier septembre, les deux établissements de l'enseignement privé disposeront d'un chef d'établissement à temps plein : Vincent Thiery à Steenvoorde (lire en page 24) et Nathalie Styns à Cassel. Hasard de la vie, tous deux ont été collègues au lycée général et technologique Saint Vincent de Paul à Loos.

Nathalie Styns est chef d'établissement pour la première fois. Elle a occupé les fonctions de professeur de français et lettres modernes durant vingt ans à Bergues. Les trois dernières années, elle y était également adjointe de direction. Elle a ensuite rejoint le lycée Saint Vincent de Paul de Loos. Durant trois ans, elle y a occupé la même double fonction.

Son parcours professionnel s'est enrichi d'expériences diverses, parmi lesquelles formatrice à l'IFP (Institut de Formation Pédagogique) de Lille, et au CUEE. (Centre Université Economie d'Education Permanente) de Dunkerque où elle a enseigné le français comme langue étrangère.

« Le collège Sainte Marie est un établissement que j'ai découvert lors des réunions du GEI (Groupement des Etablissements avec Internat) et que je connais bien. J'ai demandé à y venir. C'était vraiment une volonté. Je suis très contente » déclare Nathalie Styns. « La présence du chef d'établissement est une nécessité pour les élèves et pour les enseignants. On ne vit pas que dans l'établissement. J'ai la volonté de l'ouvrir sur l'environnement » poursuit-elle, précisant qu'elle occupera le logement de fonction.

Les nouveautés de la rentrée

Quelques travaux d'été ont été réalisés : réfection totale des toilettes et mise aux normes pour personnes à mobilité réduite, ainsi que des travaux de peinture.

Une option « euro » est désormais accessible. Elle permettra de mener à terme un projet en langue étrangère, en l'occurrence l'anglais. Le thème retenu pour cette première est l'histoire des Etats-Unis d'Amérique, de Pocahontas à Obama. Cela aboutira à la création d'un jeu dans l'esprit du Trivial Pursuit.

Les « emplois fléchés », d'une durée de neuf heures, seront proposés à tous les élèves. Ils permettront aux meilleurs d'aller plus loin et, aux autres, de surmonter les difficultés qu'ils rencontrent. Ces emplois fléchés seront assurés par les professeurs.

L'établissement pourrait avoir son propre journal : « C'est quelque chose de très positif et d'intéressant pour tous les élèves ».

Parmi les autres nouveautés de la rentrée : la découverte de l'allemand en 6e et en 5e, à raison d'une heure par semaine, ainsi que la possibilité d'apprendre le piano ou d'intégrer la chorale de l'établissement. Les options sportives : équitation, escrime, danse, sont pérennisées.

Les effectifs

Le collège Sainte Marie a enregistré cent cinquante inscriptions. Une stabilité est notée au niveau des internes, en revanche les demi-pensionnaires sont plus nombreux. L'établissement, qui affiche 100% de réussite au brevet des collèges, compte huit classes. Les cours sont assurés par dix-neuf enseignants.

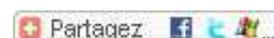
Les collégiens intégreront l'établissement mardi 3 septembre : à 9 h 25 pour les élèves de 6ème, à 13 h 30 pour les autres.

« On ne vit pas que dans l'établissement » Nathalie Styns, chef d'établissement

L'Indicateur des Flandres

Recommander

Soyez le premier de vos amis à recommander ça.



Vos réactions

Pour réagir à cet article :

- introduisez votre nom d'utilisateur
- rédigez votre commentaire
- postez

• Nom d'utilisateur :

• Mot de passe :

• [pas encore inscrit ?](#)

• Rédigez votre commentaire :

•
